

Paris, le 14 avril 2008

Compte rendu de l'audition de représentants de Cités Unies France :

**M. Bertrand Gallet, directeur général,
M. Simone Giovetti, chargé de mission,
M. Hubert Julien-Laferriere**

Mercredi 9 avril 2008 à 12 heures

Présents : Mme Geneviève Levy, Présidente
M. Jean-Claude Beaulieu, vice-président
Mme Françoise Hostalier, vice-présidente
M. Jacques Remiller, vice-président
M. Jean-Michel Boucheron, député
M. Michel Destot, député

Après avoir remercié les membres de la délégation de Cités Unies France d'avoir répondu à l'invitation du groupe d'amitié, **Mme Geneviève Levy, Présidente**, leur a tout d'abord demandé de bien vouloir donner leur avis sur l'envoi de militaires français en Afghanistan dans le cadre actuel.

M. Bertrand Gallet a indiqué que les événements en Afghanistan étaient stratégiques et extrêmement importants pour tout le monde. Ce pays a pris une importance énorme depuis la fin de l'Empire soviétique et le début du terrorisme. Les Américains ont commis l'erreur historique de « mettre le paquet » sur l'Irak au détriment de l'Afghanistan et ont ainsi fabriqué du ressentiment dans les milieux arabo-musulmans. Ils apparaissent dorénavant comme le camp occidental chrétien. Plus précisément, leurs méthodes de contre guérilla **ne semblent pas toujours les mieux adaptées** à l'Afghanistan qui est un pays de vendetta où se greffe en outre le problème des « **caïds** » de la drogue **et où le choix de M. Hamid Karzaï ne fait pas l'unanimité**. **Passer sous commandement de l'OTAN dans le sud risquerait de réduire le capital de confiance créé autour de l'ISAF à Kabul. L'Occident doit être présent en Afghanistan mais pas automatiquement sous commandement de l'OTAN**. Il est temps de réfléchir à une **solution qui ne relève pas seulement de la technologie**

militaire et des capacités de combat, en développant un travail de contacts avec les responsables afghans locaux, en isolant les « pro talibans » et en réconciliant les autres.

La question afghane est depuis les années 80 un enjeu stratégique pour l'Occident et pour le monde. C'est en Afghanistan qu'a commencé la fin de l'URSS. C'est en Afghanistan que sont nés Al Qaida et le terrorisme islamique. La présence militaire occidentale est nécessaire mais il faut veiller à ce qu'elle ne soit pas contreproductive. L'écrasante majorité des Afghans ne veulent pas du retour du Mollah Omar, mais ne sous estimons pas les capacités locales de révolte devant tout ce qui peut paraître comme une occupation étrangère.

Déclarant adhérer totalement aux propos de M. Bertrand Gallet, **Mme Geneviève Levy** a souhaité savoir si le fait de chercher l'appui des tribus pour sécuriser la partie la plus éloignée de Kaboul apparaissait comme une bonne stratégie.

M. Bertrand Gallet a estimé que cette approche pouvait être une bonne solution à condition de confier cette mission aux Anglais ou aux Français qui savent traiter les Afghans du fait de leur expérience passée dans ce pays, contrairement aux Américains qui font preuve de mépris, d'une inculture colossale et d'une absence de vision.

Rejoignant les positions de M. Bertrand Gallet, **Mme Françoise Hostalier** a regretté que la France soit très peu présente et pas du tout lisible que ce soit en termes de présence militaire ou des ONG. Ses actions passent essentiellement par de la formation et ne sont donc pas visibles, contrairement aux Japonais et même aux Turcs qui plantent leur drapeau partout. Elle a toutefois estimé que le choix de M. Hamid Karzaï était un moindre mal.

M. Bertrand Gallet a jugé que le problème de M. Hamid Karzaï était qu'il n'était pas crédible dans la mesure où il couvrait la corruption, en particulier son frère, contrairement à M. Mohammad Yunus Qanoni qui est un homme intègre avec une vraie vision, mais qui malheureusement est un Tadjik. S'agissant plus précisément de la France, le problème réside dans l'absence d'idées : il ne faut pas oublier que ce sont les ONG qui ont porté la question afghane en France.

M. Jean-Claude Beaulieu a également estimé que la France devait absolument se désengager de la tutelle américaine qui est dangereuse et donne une image négative à notre pays. Il a plaidé pour le développement d'actions civilo-militaires qui répondent à une attente très forte de la population et peuvent servir à valoriser notre image et notre engagement.

M. Michel Destot a demandé si des actions de coopération décentralisée étaient envisageables en Afghanistan, et dans quelles conditions de sécurité, soulignant que la municipalité de Grenoble était régulièrement sollicitée par des associations pour un appui en la matière. Il a par ailleurs souhaité savoir quelles ONG étaient présentes en Afghanistan.

M. Bertrand Gallet a indiqué que des missions avaient été organisées avec la participation de grands élus comme MM. Georges Frèche et Jean-Louis Bianco qui ont déclenché des coopérations, mais ces dernières se sont interrompues du fait des Afghans. Il reste que le problème de la sécurité est réel même s'il n'est pas insurmontable, cela dépend beaucoup de la zone d'intervention. Les grandes ONG sont toujours présentes sur place et peuvent servir d'opérateurs. Beaucoup dépend en fait de l'état de l'organisation municipale et locale sur place.

M. Hubert Julien-Lafferrière a cité l'exemple de la ville de Lyon qui avait mobilisé les Hospices civils de Lyon afin d'équiper l'hôpital de Kaboul et d'engager des formations à destination des médecins. Une autre voie peut consister en une coopération

décentralisées directe entre municipalités pour assurer et/ou moderniser les services administratifs essentiels. Il reste que le coût des structures intermédiaires est un handicap important dans la mesure où les salaires des consultants utilisés sont très largement supérieurs à ceux des fonctionnaires locaux.

M. Jean-Claude Beaulieu a cité l'exemple de l'Hôpital d'Instruction des Armées Desgenettes de Lyon qui avait accueilli des chirurgiens afghans pour une réactualisation de leurs connaissances.

S'agissant des ONG présentes en Afghanistan, **M. Bertrand Gallet** a indiqué qu'ACTAID disposait de 1 500 personnes sur place, des Afghans. MDM et Handicap sont également présents. Certaines de ces ONG sont là depuis plusieurs décennies.

Mme Geneviève Levy, Présidente, a ensuite demandé aux intervenants de bien vouloir préciser par quels biais Cités Unies France intervenait en Afghanistan.

M. Bertrand Gallet a indiqué que Cités Unies France n'intervenait pas directement mais conseillait des ONG ou passait par les services de l'ambassade de France à Kaboul qui dispose d'une très bonne équipe.

Mme Françoise Hostalier s'est intéressée aux jumelages entre municipalités. Puis elle a souhaité savoir si Cités Unies France entretenait des relations avec l'AFD.

M. Bertrand Gallet a souligné qu'il y avait peu de jumelages de villes hormis celui de Rennes avec le village du commandant Massoud, où un lycée de jeunes filles a été construit, et celui d'Antony avec Kandahar, mais qui n'existe que sur le papier. Il a cité la ville d'Herat qui, selon lui, méritait que l'on s'y intéresse. C'est une des grandes oasis d'Asie centrale et le maire est venu en France, il est très demandeur d'une coopération et prêt à permettre un accès aux zones de fouilles qui sont très riches.

M. Simone Giovetti a indiqué qu'une réunion venait d'être organisée avec l'AFD en vue d'ouvrir une concertation entre celle-ci, les ONG et les collectivités locales avec pour objet la mise en place d'une nouvelle pratique pour les pays en sortie de crise. Des appels à projets conséquents vont être lancés et l'AFD souhaite faire entrer les collectivités locales dans ces mécanismes financiers importants. L'Agence est même prête à financer des missions d'exploration et d'expertise sur le terrain et tous les experts AFD secteurs seront regroupés sur l'Afghanistan. Cette première réunion démontre l'esprit d'ouverture de l'AFD dans la mesure où elle a souhaité réunir les ONG afin de construire avec elles l'appel d'offres qu'elle va lancer.

Mme Françoise Hostalier a néanmoins fait observer que souvent les collectivités locales ne pouvaient pas suivre de telles coopérations en raison du niveau élevé des budgets. Une des solutions pourrait être de regrouper plusieurs collectivités locales ou éventuellement de faire appel à Cités Unies France si l'association dispose de moyens financiers pour accompagner les collectivités. Par ailleurs, les rapports d'expertise

sur l'Afghanistan ne manquent pas et le risque est grand de consommer la moitié du budget en expertise.

Mme Geneviève Levy, Présidente, a estimé que les parlementaires pouvaient jouer un rôle en la matière en contribuant à réunir plusieurs collectivités en vue de revenir vers Cités Unies France.

M. Bertrand Gallet a indiqué que Cités Unies France n'était qu'un organisateur qui s'appuie sur l'ambassade et la logistique des ONG sur place. Cependant ce n'est pas tellement l'aspect financier qui freine les collectivités ; il est bien souvent plus difficile de les convaincre d'aborder ce pays notamment en raison des questions de sécurité, de la barrière de la langue, de la nécessité de choisir le bon partenaire sur place, etc.

Mme Françoise Hostalier s'est intéressée à la conférence des bailleurs qui doit être organisée par la France au mois de juin prochain. Elle doit être précédée de deux forums, les 22 et 26 mai, pour préparer notamment les thématiques des ONG. Est-ce que Cités Unies France compte y participer ?

M. Bertrand Gallet a indiqué que des représentants de Cités Unies France participeraient à la réunion du 22 mai avec MDM. Il a en outre évoqué la possibilité d'une mission en septembre avec des élus locaux.

Mme Françoise Hostalier a ensuite évoqué la question des élections qui se tiendront l'année prochaine en Afghanistan. Des interrogations demeurent quant à l'organisation matérielle de ces élections. Elle a indiqué avoir toujours milité pour une mission en France d'Afghans en tant qu'observateurs des élections françaises afin que ceux-ci deviennent par la suite formateurs dans leur pays.

M. Bertrand Gallet a indiqué que l'une des tâches de Cités Unies France consistait à tenter d'impliquer les collectivités locales françaises dans l'organisation des élections locales en Afghanistan. Pour le reste, il serait bon de solliciter l'OSCE sur ces questions.

M. Michel Destot a demandé s'il existait en Afghanistan des sites d'alpinisme.

M. Bertrand Gallet a répondu que de nombreux sommets étaient encore vierges. Cependant la logistique est très problématique : tout doit être amené à dos de mulet depuis Kaboul.

Mme Geneviève Levy, Présidente, a remercié les intervenants pour cette rencontre intéressante qui ouvre ainsi la voie à d'autres collaborations.